

Droit pénal et sciences criminelles [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Droit et science politique
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue , Formation en apprentissage, Formation continue (contrat de professionnalisation)
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Droit pénal et politiques criminelles](#)
- > [Droit pénal économique et de la conformité](#)
- > [Droit pénal international et comparé](#)

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'[offre 2025-2026](#).

Le M1 de droit pénal et sciences criminelles est un master spécialisé en droit pénal dès la 4ème année. Il comporte plusieurs enseignements appartenant à la matière pénale (procédures pénales spéciales, droit pénal des affaires, droit des sanctions, criminologie, droit des crimes internationaux) ou nécessaires à l'étude de la matière pénale (selon les parcours, histoire du droit pénal, droit constitutionnel comparé, enjeux de la sécurité en Europe, Droit international humanitaire).

Le M2 s'adresse à des étudiants ayant déjà acquis les connaissances fondamentales de droit pénal et de procédure pénale.

Selon les parcours (politiques criminelles - international et comparé - économique et conformité), les enseignements portent sur des domaines spécialisés du champ pénal et concernent les secteurs de la délinquance actuellement les plus importants, à la fois par le renouvellement des dispositions juridiques les concernant et par les débats publics suscités.

Les objectifs de la formation sont de :

- développer la compréhension de l'évolution des politiques criminelles (parcours droit pénal et politiques criminelles), des dimensions internationales et comparées (parcours droit pénal international et comparé) ou, dans le champ économique, celle liée à la diffusion de la compliance (parcours droit pénal économique et de la conformité - en apprentissage) afin d'en discerner les lignes directrices ;
- fortifier la connaissance du fonctionnement de l'ensemble des institutions pénales (ou répressives) et des caractéristiques propres aux différents types de délinquance en échangeant avec les professionnels intervenants
- acquérir une grande rigueur dans la terminologie juridique ;
- maîtriser les méthodes de recherche en droit répondant aux diverses exigences professionnelles auxquelles un juriste pénaliste peut être confronté.

Contact(s)

> Vissarion Giannoulis

Responsable pédagogique
giannouv@parisnanterre.fr

> Manuella Bourassin-bachmann

Responsable pédagogique
mbourass@parisnanterre.fr